

Conseil d'Administration du 20 mars 2019

Actualités

- Elections CSE : notre position reste qu'il faut un collège praticiens. En l'absence, ne pas signer le protocole électoral
- points de contribution : pour cause de GVT, l'attribution devient rarissime. Une solution serait de démissionner et de re-postuler, la grille de salaire étant plus intéressante pour les nouveaux embauchés (mais le risque de ne pas être repris est réel)
- Ph Mahot a demandé à être reçu par le nouveau DG de la CCMSA : pas de date
- nomination de Ph Labatut à l'AG de l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu

Préparation de l'AG

- 68 pouvoirs
- les rapports sont prêts

Communication

- erratum sur la dernière circulaire concernant le calcul de la pension de réversion
- idée d'une enquête sur les points de promotion via le site

Affaires individuelles

- Rouen : en l'absence de médecin-chef, un MC a été convoqué par sa directrice pour un stop IJ. Le DG aurait désigné un autre MC pour suivre le dossier.